

Règlement des frais actuel Swiss Bowling

Les règles suivantes ont été réalisées afin d'unifier les dépenses des membres du comité de Swiss Bowling ainsi que de ses collaborateurs et de ses assistants, et afin d'organiser de manière efficace l'administration du déroulement et des encaissements et en même temps pour obtenir une base pour la budgétisation des dépenses de l'organisation d'évènement sportif et administratif.

Principes généraux:

- Possibilités de rémunération des frais existants basé sur le volontariat (ce n'est pas une obligation!)
- Il est sous-entendu que les rémunérations sont perçues de manière correcte et loyale; les données correspondantes se basent sur sa propre responsabilité
- Lors de confusion/incertitude, le trésorier (éventuellement le président) a droit à une explication respectivement une intervention
- Comme lieu de base pour les rémunérations, le domicile actuel fait principalement foi selon la liste actuelle du comité des ayant droits aux frais lors de ravitaillements extérieurs

Rémunérations et soutien

Rémunération pour l'exercice d'une charge au sein du comité par saison	CHF	1'000. –
Réunions du comité, préparation aux réunions <i>Les boissons des réunions du comité sont pris en charge; les rémunérations supplémentaires de KM ne sont pas payées!</i>	CHF	100. –
Soutien lors d'activités officielles à des évènements en Suisse et internationaux par jour <i>(Par ex.: streaming, commentaires, activités journalistiques etc.)</i>	CHF	100. –
Représentation lors de championnats officiels par jour	CHF	100. –

Tounois / Ravitaillements extérieurs

Les frais de ravitaillement (dans un budget raisonnable) sont indemnisés d'après les pièces justificatives!

Hébergement dans un budget raisonnable <i>(éventuellement avec déjeuner à l'hôtel)</i>	Selon quittance
Hébergement chez un privé	CHF 50. –
Voyage avec transports publics (2. classe)	Selon quittance(s)
<i>Rémunération pour son propre véhicule (depuis son domicile selon la liste du comité) (Carsharing est à sous-entendre)</i>	CHF -.70/km

Représentation de Swiss Bowling à l'étranger

Frais par jour pour les membres du comité <i>Si le forfait devrait être dépassé, les quittances pour les coûts supplémentaires sont à présentées</i>	CHF 50. –
Hébergement dans un budget raisonnable <i>(éventuellement avec déjeuner à l'hôtel)</i>	Selon quittance
Voyage en avion ou en train (évent. voiture de location au lieu d'arrivé)	Selon quittance(s)

Le paiement des frais se fait seulement au moyen du formulaire SB! Marche à suivre :

Télécharger le formulaire sur Dropbox; compléter le formulaire (joindre les quittances) et signer; envoyer soit en tant que commission à la banque ou à la poste pour un paiement par virement au trésorier (par mail) ou comme pièce justificative (imprimée) avec toutes les quittances imprimées

→ Même si le paiement se passe par mail, il faut impérativement envoyer au trésorier tous les documents originaux (formulaire et quittances) par poste !

→ Le paiement se fait au moins une fois par semestre; les membres du comité doivent impérativement remettre leur formulaire (ainsi que les quittances) au plus tard à la fin de la saison, soit le 30 juin.